

Compte rendu de la réunion AHI Du 26/06/2020

Informations du ministre et des administrations centrales

- ▶ Les **clusters** identifiés dans l'hébergement collectif sont suivis de près par le Ministère.
- ▶ **Devenir des CHS** : volonté de maintenir le volume qui sera nécessaire.
- ▶ **Après 10 juillet** : la décision doit intervenir la semaine prochaine. L'hypothèse pas de remise à la rue sèche, mais pas de prolongation de la trêve hivernale ni de pérennisation de places semble être la plus probable.
- ▶ **Prime** : elle devrait intervenir également pour **l'IML, les FTM, les FJT, les Communautés Emmaüs**, suite à un amendement passé en commission. Le devenir de l'amendement en séance plénière sera suivi de près.
- ▶ **Masques** : un nouveau don de 1 Million de masques a été réceptionné cette semaine et sera à disposition.
- ▶ **Canicule** : pas de plan canicule déclenché à ce jour, mais préparation à cette éventualité pour la suite de l'été.
- ▶ La DIHAL a précisé qu'elle avait lancé les contacts avec les **territoires tendus** pour appuyer à la fluidité vers le logement. Appel est passé aux associations pour s'assurer que les dossiers des personnes seront complets, pour accompagner tant que nécessaire dans les démarches.
- ▶ **Fiche déconfinement AHI actualisée** : elle devrait être envoyée au début de la semaine du 29 juin par la DGCS.
- ▶ **Campagne de tarification des CHRS** : elle doit être finalisée d'ici au 10 juillet, les travaux avancent.

Réaction des associations présentes

L'**Uniooss** est intervenue pour indiquer qu'elle continuait, après discussion avec ses adhérents et les Uriopss, à être interrogative sur l'hypothèse envisagée pour **l'après 10 juillet** : pas de remise à la rue sèche, mais pas de prolongation de la trêve hivernale et pas de pérennisation de places.

-L'Uniooss demeure inquiète sur les **expulsions** qui pourraient intervenir entre le 10 juillet et le 1^{er} novembre. En effet, des premiers signaux indiquent que les impayés sont en augmentation.

Les permanences des ADIL indiquent, dans une étude de l'ANIL du 7 juin, un doublement des consultations pour impayés de loyers constatée à travers les appels passés à son numéro « SOS loyers impayés » (1475 appel en janvier, 3964 en avril, 2604 en mai), et l'USH note également pour mars-avril un début d'augmentation des

impayés. **Le collectif ALERTE Bretagne** souligne qu'il y a 14 à 18% d'augmentation des impayés de loyers chez les bailleurs sociaux du Morbihan par exemple.

-Face à ces impayés, pour éviter les expulsions, l'aide des **FSL** serait déterminante.

Certains FSL semblent s'apprêter à adopter des règles nettement plus souples et réactives et pourraient en effet épauler les personnes en difficulté (Pas de Calais notamment). Mais de telles mobilisations de FSL semblent encore minoritaires. Il serait intéressant de les promouvoir pour qu'elles se généralisent.

Si les FSL ne se mobilisent pas, les risques d'expulsions seront donc forts. L'Etat ne pourrait-il pas, pas une aide financière aux FSL, les inciter à se mobiliser plus fortement ?

-Enfin pour traduire le principe pas d'expulsion sans relogement, il faudra pouvoir reloger les personnes or les logements manquent. S'il n'y a pas de relogement possible, et que les personnes ne sont pas remises à la rue, il faudra indemniser les propriétaires. Une augmentation du **fonds d'indemnisation des propriétaires** est-elle prévue ?

-Sur la fin du plan hiver, s'il n'y avait pas de pérennisation de places, là aussi les inquiétudes sont fortes. Des fermetures de places ont déjà commencé. **Le collectif ALERTE Bretagne estime par exemple à 415 le nombre de personnes pour qui une solution devra être trouvée au 10 juillet à Rennes**. Des solutions semblent recherchées sur certains territoires, mais qui ne voient pas comment ils pourront répondre à la hauteur de toutes les places ouvertes pendant la crise, ce qui risque donc d'amener des remises à la rue de fait. Y a-t-il des avancées sur le nombre, le type de places alternatives qui pourront être proposées si fermeture des places existantes il y a ?

-Enfin, concernant les sorties par le haut, par le logement, des places qui fermeraient, **la circulaire du 3 juin** prévoit bien une mobilisation de 3000 sorties logement d'ici au 31 juillet. Mais sur certains territoires, ces objectifs paraissent nettement inférieurs aux besoins, sur d'autres, ils paraissent équivalents à ce qui était prévu avant Covid alors que des personnes nouvelles ont sollicité des solutions. Les collectivités vont-elles être mobilisées en complément ?

Réponse DIHAL : les objectifs de relogement en régions (circulaire 3 juin) ont été basés sur des constats et jugés très ambitieux par les préfetures qui ont indiqué ne pas pouvoir aller au-delà même en faisant le maximum.

✓ Les autres associations ont soulevé les questions suivantes :

-Certaines associations ont rappelé que **l'instruction sur l'après 10 juillet** était très attendue à la fois par les associations et par les DDCS. La demande a été portée d'une méthode de travail impliquant préfecture, DR, bailleurs sociaux, associations, autour d'une sorte **de pacte territorial** pour reloger les personnes.

-La demande a été portée d'être concerté sur **la circulaire budgétaire AHI** en amont.

-Une alerte a été portée sur les difficultés qu'il y aura à trouver de la place pour faire entrer de nouvelles personnes dans l'hébergement, les efforts devant porter à court terme sur le fait de trouver des solutions de maintien ou de relogement pour les personnes déjà accueillies jusque là.

-D'autres ont indiqué que le principe « pas de remise à la rue sèche » était intéressant, mais qu'il supposerait une très forte ambition territoriale pour le mettre en œuvre. Des questions ont été posées sur la manière dont les expulsions sèches seront évitées : est ce que par exemple une semaine sera proposée à l'hôtel puis plus rien ou est ce qu'un vrai logement sera proposé ? Si les préfets n'ont pas les moyens de mettre en œuvre le principe, le risque est que les personnes se retrouvent de fait à la rue.

-Des alertes ont été lancées sur la question de la **canicule**.

-**La situation du 93** a été rappelée. 100 places vont fermer et rien n'est garanti sur les solutions alternatives qui seront proposées.

-**Prime** : il est demandé de laisser une place aux négociations dans les structures par certains de manière notamment à ce que les personnels du siège, fortement mobilisés dans certains cas, puissent aussi être récompensés.

-Certains demandent à avoir de la visibilité sur les **stocks de masques** qui pourront être disponibles pour l'été.

-Une alerte forte est posée sur la manière dont **COVID et Canicule** pourront être gérés de front. **L'interdiction des ventilateurs dans les accueils de jour et de nuit** pour cause de Covid fait aussi fortement débat.

-Le Samu Social exprime son inquiétude sur le sort des **personnes qui étaient accueillies à l'hôtel et pour lesquelles il faudra trouver des solutions alternatives rapidement, par exemple la situation de 200 personnes Porte de Montreuil**. Inquiétude sur la situation des personnes non hébergées jusque-là. Pour les personnes hébergées depuis 2-3 ans tout particulièrement, il faudrait pouvoir leur proposer une solution de logement mais qui prendra plus de temps à être trouvée que l'hôtel ne fermera. Il y a un risque objectif d'avoir un décalage dans le temps entre le moment où la solution logement sera trouvée et celui où il sera demandé à la personne de quitter l'hôtel où elle se trouvait.

-**Mission Alain Christnacht** : Son rapport devrait être remis en début de semaine du 29 juin. Un retour en sera fait aux associations dès que possible. Des propositions devraient être formulées de mise en place de groupes de travail avec des administrations et des associations, notamment sur la **domiciliation**.

-D'autres expriment de grosses inquiétudes sur l'après 10 juillet et alertent sur les fermetures de places déjà enregistrées dans les CHS.

Réponses Ministre :

-Situation Porte de Montreuil bien notée pour recherche de solutions.

-CHS : ils pourraient être utilisés, s'il n'y avait pas de malades à y accueillir, pour faire de l'hébergement et faire tampon avec les fermetures d'hôtels.

-Canicule : l'interdiction des ventilateurs dans les accueils de jour et de nuit pour cause de Covid devra être compensée autrement que par le fait de proposer du linge humide aux personnes. Demande est faite de voir quelles solutions de climatiseurs pourraient être envisagées.

FIN.

